

1852 exemplaires à conserver par la S. H. A.

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 173)

64^e Volume

COMPTES RENDUS
ET
MÉMOIRES

ANNÉE 1955





Société d'histoire et
d'Archéologie de Senlis

NOTICE :

13712

CB :

F903

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

1953

1953

SHAS



01 000000 074032

BULLETIN ANNUEL

DE LA

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

(Ancien Comité Archéologique)

FONDÉE EN 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : Hôtel de Ville de SENLIS (Bibliothèque)

ANNÉE 1955



Bureau : *Président* : D^r R. Bénard ;

Vice-Présidents : Chanoine Dupuis, D^r Dautheuil ;

Secrétaire général :

Secrétaires : Abbé Lemonnier, Mlle Dugas ;

Trésorier : W. Marot. — *Conservateur* : D^r Dautheuil.

La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la bibliothèque de la Société (Hôtel de Ville).

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C. C. P. 700-90.



Séance du 13 Mars 1955

Admission : M. l'Abbé Pierre Magne, aumônier de l'Hôpital de Chantilly.

Séance du 15 Mai 1955

Admission : M. le Docteur des Bouillons, médecin à Chantilly.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation pour 1956 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C.C.P. Paris 700-90.

Séance du 9 Janvier 1955

EN MARS 1816

par le Docteur Dautheuil

C'est, d'après une touchante relique, le manuscrit original du procès-verbal rédigé par le maître des requêtes, Héricart Ferrand de Thury, que le docteur Dautheuil fait revivre pour les membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis les heures tragiques de l'exhumation, en mars 1816, des restes du duc d'Enghien assassiné en mars 1804, par ordre du Premier Consul.

On sait que l'illustre victime avait été jetée, à même la terre, dans une fosse creusée avant le simulacre de jugement qui condamna le prince à être passé par les armes.

C'est le lundi 18 mars 1816 que, sur les ordres de Louis XVIII, tendant à procéder à une enquête pour constater l'authenticité du corps du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes et dresser les actes relatifs à l'inhumation et à la translation des restes dans une chapelle de dépôt de la forteresse, MM. Armand Joseph de Laporte Lalanne, conseiller d'Etat, et Louis Etienne François Héricart Ferrand de Thury, maître des requêtes, assistés du chevalier de Contye, aide de camp du prince de Condé, et du chevalier Jacques, aide de camp du duc de Bourbon, ancien secrétaire du prince, se transportèrent à Vincennes où ils furent reçus par le marquis de Puyvert, gouverneur du château, le comte de Beaumont, lieutenant, le comte de Cayla, le vidame de Vassé, ancien premier gentilhomme de la chambre du duc d'Enghien et son adjudant général, le comte de Rully, lieutenant général des armées du roi.

Et le procès verbal nous fait assister au défilé des témoins : le brigadier de gendarmerie Blancpain, qui assistait à l'exécution, le manouvrier Bonnelet, qui creusa la fosse avant le jugement, le canonnier Godard, qui avait fourni les pelles et les pioches nécessaires à ce sinistre travail.

C'est le témoignage de Godard qui achève de préciser le lieu de l'exécution et celui de l'inhumation. Exactement renseignés, les commissaires lèvent la séance, ils reviennent à Vincennes le 20 mars. Assistés du comte de Pradel, du marquis Aymar de la Chevalerie, du chevalier de Joubert, du vicaire général de Jalabert, des médecins Guérin et de Montplaisir, des chirurgiens de Bonnie et Delacroix, du comte de Béthisy, de M. de St-Félix, du vicomte de Geslin, de M. de Champfort, maire de Vincennes, du marquis de Courtemanche et du colonel de Joinville, aide de camp du duc d'Enghien, ils entendirent la déposition de Mme Bon, ancienne religieuse, qui, devenue professeur, avait rencontré le duc alors qu'il arrivait à Vincennes et qu'elle ramenait les petites filles du gouverneur de la prison, ses élèves. Mme Bon avait été frappée par cette rencontre avec le mystérieux prisonnier. Très émouvante aussi la déposition du brigadier Auport qui avait été chargé de se procurer le repas du duc d'Enghien et fut le dernier à apprécier la simplicité et la bonté du prince.

Vers midi, commissaires et témoins descendirent dans les fossés. Sur les indications de Godard et de Bonnelet, on commença à creuser la terre au pied du pavillon de la reine sur une étendue de quelques mètres. Après une heure et demie de travail, les fouilles étaient arrivées à quatre pieds de profondeur, on découvrit le pied d'une botte. Les médecins et les chirurgiens prirent alors la direction des travaux, ils trouvèrent successivement les ossements du corps, puis une chaîne d'or avec son anneau, une boucle d'oreille, un cachet d'argent aux armes de Condé, une bourse avec des pièces d'or et d'argent, un rouleau de soixante-dix pièces d'or, des débris de vêtements. On plaça

les restes du prince dans un cercueil de plomb que transporteront dans une salle provisoire des sous-officiers de la garde royale, escortés d'une garde d'honneur. Le 21 mars, les mêmes commissaires revinrent pour la levée du corps ; l'abbé Rougier, chapelain du château célébra la messe dans la chapelle, puis un service solennel eut lieu à l'église paroissiale, l'ancien évêque de Chalon-sur-Saône officiait et le curé de Vincennes, ancien émigré, prononça l'éloge funèbre, rappelant la bonté du prince, qui, enfin, entra dans le repos d'une terre consacrée.

Séance du 13 Février 1955

UN DROLE D'OISEAU :

M. Perdrix, peintre de la maison de Condé

par C.-M. Dugas

La perdrix des neiges, dit-on, change de plumage selon le cours des saisons. M. Perdrix devait être une perdrix des neiges ; ce n'est pas un oiseau rare, mais comme il joua son petit rôle dans la grande histoire et qu'il appartient à Chantilly, la personne mérite d'être étudiée, autant que son obscurité le permet.

Il naquit à Paris, vers 1746, mais n'apparaît dans l'histoire que le 20 mai 1763 date à laquelle il est reçu dans l'académie de St-Luc. Il habite alors à Paris, rue des Brodeurs, au coin de la rue d'Olivet.

Lè 1er septembre 1764, Perdrix entre au service du prince de Condé en qualité de peintre des chasses, il figure désormais sur l'état de la vénerie pour une somme annuelle de 900 l. qui lui donne droit à une pension. Ce n'est pas un rôle de premier plan que notre artiste va jouer à Chantilly, son emploi est celui d'un peintre décorateur, mais il lui rapporte de gentilles sommes ajoutées à son traitement régulier : 412 l. 3 s. en 1772 ; de 1772 à 1775 : 19.812 l. 16 s. 9 deniers. Il s'élève en 1766, 1767, 1771, au grand art avec quatre tableaux de chasse qui figureront jusqu'à la Révolution dans les appartements du château.

Une nouvelle tâche l'attend au mois d'août 1787. Le prince de Condé crée une école gratuite de dessin pour les élèves de la pension que S.A.S. patronne à Chantilly, et aussi pour les jeunes enfants du pays que leurs parents désirent initier au grand art. Aucune distinction de classe sociale parmi ces garçons auxquels on ne demande que d'avoir l'âge scolaire et de savoir lire et écrire. M. Perdrix fut nommé directeur de cette école.

Il faut croire que les cantiliens brûlaient d'amour pour le dessin, à moins qu'ils n'aient simplement éprouvé le désir bien humain de profiter largement d'une chose gratuite. Pour trente places d'élèves, une cinquantaine de candidats furent présentés. Parmi les heureux élus désignés par le prince, on remarqua des fils de domestiques, d'artisans, celui d'un palefrenier, quelques enfants de fonctionnaires et de commerçants. Les fournitures scolaires sont gratuites pour les enfants de familles pauvres.

Chaque fois qu'une place se trouve libre (le prince a sagement décidé qu'on n'insisterait pas lorsqu'un élève ne montrerait aucune disposition) les candidats se précipitent dans les proportions de quatorze pour deux places, seize pour six. Même au début de l'Emigration, quand les Condé résident à Turin, ils continuent de protéger leurs petits dessinateurs cantiliens. Les derniers élèves nommés le 3 août 1790, sont trois élèves de la pension : le fils d'un quincaillier, celui d'un valet de chambre et celui du procureur fiscal de Luzarches, et deux jeunes cantiliens : Moreau, fils d'une sage-femme et Laville, fils d'un épicier.

Au temps glorieux de son école, M. Perdrix qui tirait de gentils profits de ses fonctions de directeur, avait composé, pour une distribution de prix, ce poème enthousiaste :

Chanson de la réunion,

« L'union ici nous rassemble.
La gaieté renaît dans mon cœur,
Puissions-nous par cette ensemble
Contribué à notre bonheur.
Je ne désire rien dans la vie
Que l'amitié qui nous unie.
Ca restons toujours bons amis,
C'est toute mon envie.
Du grand que j'honore et révère
Je voudrais voir ici la cour
Nos cœurs à l'envie pour lui plaire
Ce disputerais chaque jour
Et dans cette douce ivresse
Nous chanterions à l'unisson
Vive Condé, vive Bourbon.
C'est le cri d'allégresse. »

En 1792, son école ayant cessé de fonctionner, M. Perdrix, devenu le citoyen Perdrix, président du comité de surveillance locale de Chantilly, est chargé d'évaluer les tableaux et autres biens précieux de son ancien protecteur, le prince de Condé, qu'il a complètement cessé d'« honorer et de révérer ». Il intrigue basement à la commission des monuments pour se débarrasser de Puthod, membre de la commission, nommé pour faire l'inventaire des collections de Chantilly et d'Hondainville (près de Mouy). Honnête et clairvoyant, Puthod a eu le tort de juger le très mince talent et l'âme très basse, de Perdrix qu'il appelle (comme le font les cantiliens) « Fin Merle ».

(à suivre).

LA « FEUILLE VILLAGEOISE » DANS L'OISE

par le Docteur Dautheuil

Le docteur Bénard a jadis conté à la société d'histoire et d'archéologie de Senlis, l'histoire de Grouvelle qui, de secrétaire des commandements du prince de Condé, devint un des seconds rôles de la Révolution et lut à Louis XVI l'acte qui condamnait le roi de France à mourir sur l'échafaud. Nous avons déjà vu comment Grouvelle, ami de l'ex-jésuite Cerutti, devint le collaborateur, puis le successeur de celui-ci dans la rédaction d'un journal anti-clérical « la Feuille Villageoise », créé fin septembre 1790.

Le docteur Dautheuil a eu la bonne fortune de retrouver la collection des numéros de cette « Feuille Villageoise » qui eut une réelle et néfaste influence dans les campagnes françaises. Dans la vaste mare aux canards que représente la « Feuille Villageoise » on peut cependant pêcher des notions géographiques et historiques intéressantes et parfois d'amusants reportages sur de menus incidents survenus dans l'Oise ou touchant des notabilités de notre région. C'est ainsi que Grouvelle nous fait assister au triomphe posthume de Voltaire où la marquise de Villette, la « Belle et Bonne » du patriarche de Fernay, verse des pleurs spectaculaires sur la statue de son père adoptif.

Nous apprenons aussi qu'à Chambéry où il a émigré, M. de Morfontaine s'est marié pour la troisième ou la quatrième fois et que les gens du pays lui ont fait un tel charivari que la police du pays a voulu se mêler de l'affaire; la sérénade se termina par une émeute dans laquelle on compta cinquante personnes tuées ou blessées.

A Liancourt, le chirurgien Parfait (c'est son nom), déplore la méfiance des gens de la campagne à l'égard de l'inoculation. Pourtant la petite vérole fait des ravages terribles. Un exemple: dans une petite paroisse composée de 110 lieux, sur environ 60 enfants atteints de la petite vérole, 22 sont morts en moins de trois mois.

Un écho de Crève-cœur ressemble à une lecture morale du temps, très rubans roses et berniquade, le voici, dans son style naïf et maniéré à la fois :

« Un particulier se présente devant M. Godefroy, juge de paix de Crève-cœur. Je viens vous demander justice lui dit-il, contre une personne à qui j'ai vendu de menus grains pour acheter du blé et nourrir mes enfants. Le juge lui demande si la personne refuse de payer. « Non, répondit le paysan », mais elle veut que je la paye elle-même avec ces menus grains d'une petite somme que je lui devais.

— Cela est juste, lui dit le juge. — Je le confesse, répliqua le paysan, mais ma famille meurt de faim. Vous savez, monsieur, s'il y a de ma faute, vous connaissez ma conduite.

— Retournez, dit le juge, vers la personne à qui vous devez, faites votre compte avec elle et revenez vers moi. Je vous avancerai de bon cœur ce qui vous sera nécessaire ou pour la payer, ou pour nourrir vos enfants.

Le particulier court en pleurant de joie terminer avec le créancier. Celui-ci, en apprenant la générosité du juge de paix, déchire la créance, paye ses menus grains et sauve une honnête famille ».

Evidemment, des histoires de ce genre n'auraient pas fait grand mal à la société. Il en est d'autres où la politique essaye de jouer son rôle, on ne sait trop pourquoi, d'ailleurs. Ainsi la bagarre, un soir de fête du pays, entre les gens de Longperrier et ceux de Dammartin de Goële, qui sont venus danser chez leurs voisins. Depuis longtemps, sans trop savoir pourquoi, les deux villages sont ennemis. Au soir, les autochtones de Longperrier tombent sur les visiteurs en minorité, ils se battent comme des enragés et il ne faut rien moins que l'autorité de leurs maires et de leurs curés pour les réconcilier solennellement le dimanche suivant. Voir dans ce banal incident un effet des manœuvres de la contre-Révolution est une supposition bien gratuite. Sous tous les régimes, sauf les régimes secs, les fêtes du pays se terminent par des bagarres de cette sorte.

Mais il faut bien amuser le bon lecteur et ainsi, longtemps avant M. de Girardin, le citoyen Grouvelle enfanta à presse à sensation.

Séance du 13 Mars 1955

UN DROLE D'OISEAU :

M. Perdrix, peintre de la maison de Condé

(suite)

Le métier de commissaire-priseur avait des charmes bien doux pour le citoyen Perdrix, mais les collections de Chantilly et de Hondainville prirent bientôt le chemin de Paris et notre homme dût chercher une autre situation. Le diable la lui offrit sans tarder. En août 1793, le château de Chantilly, démeublé, pillé, transformé en prison, recevait le premier convoi de suspects envoyés de Beauvais et le 5 décembre de cette même année 1793, le citoyen Perdrix était promu au rang de commissaire de la maison d'arrêt de Chantilly. Vêtu d'une carmagnole d'étoffe tigrée, coiffé d'un bonnet à poil, ce Néron de poche allait s'efforcer, malgré sa petite taille, d'inspirer la terreur à ses prisonniers.

En réalité, il suait de peur et, craignant le sort de Marat, ne donnait audience que par une ouverture pratiquée dans le mur de son bureau. Les souvenirs de ses victimes le représentent grotesque et méchant, aussi petit moralement que physiquement, « chipant » les provisions des prisonniers, refusant aux malheureux de leur communiquer les lettres que leur adresse leur famille. Mme de Boursonne savait son père gravement malade; Perdrix garda toutes les lettres envoyées à la jeune femme. Après quinze jours d'angoisse, il lui fit dire de se rendre chez lui. C'était pour qu'elle entendit, devant tout le monde, la lecture de la lettre qui lui annonçait la mort de son père. Le billet ne fut même pas laissé à l'infortunée.

Perdrix rêvait-il de « faire des affaires » avec la nourriture des prisonniers ? Toujours est-il que le contrat passé entre lui et le concierge du château pour fournir les repas à raison de trois francs par tête ne fut pas accepté par les administrateurs du district de Senlis. Le service de la nourriture fut mis en adjudication et le 20 février 1794, un épicier de Chantilly, Firmin Sorel, fut déclaré adjudicataire moyennant 33 sols par tête. C'était un homme juste. Pour cette misérable somme, il fournit une excrable pitance de viande avariée, de légumes germés, arrosés de cidre gâté. A ces repas, servis dans la galerie des batailles, présidaient : Perdrix, quelques officiers de l'armée révolutionnaire et un nouveau venu, Martin, agent du comité de sûreté générale, en quête d'agitateurs à faire guillotiner. Perdrix, toujours poète, avait composé pour la circonstance un chant patriotique, malheureusement perdu, qu'il eut été intéressant de comparer avec le « chant de la réunion ».

Ces délassements poétiques n'empêchaient pas notre homme de préparer avec son ami Martin des fournées de victimes (surtout prêtres et officiers) pour le tribunal révolutionnaire de Paris.

Trois convois quittèrent ainsi Chantilly: le premier (14 février 1794) comprenait 27 personnes dont 13 ecclésiastiques, le second (4 avril), 29 prisonniers dont sept montèrent sur l'échafaud; enfin, le troisième convoi emmenait 25 personnes ou jeunes filles auxquelles, par une touchante délicatesse, Perdrix et Martin offrirent la liberté si elles épousaient des soldats de l'armée révolutionnaire. Une seule accepta, c'était une demoiselle affranchie qui n'avait pas attendu la bénédiction de Perdrix pour admirer les défenseurs de la République.

En cette occasion, Perdrix montra toute la bassesse de son âme, acceptant les plus insignifiantes dénonciations, au point d'irriter lui-même ses collègues.

C'est ainsi que Mme de Bohm se vit reprocher le fait suivant: Marie, blanchisseuse, dépose que la femme ici présente lui a dit: « Si les Parisiens avaient une soupe à l'eau pour toute nourriture, ils ne seraient pas contents ».

Et Perdrix de s'écrier: « C'est un fait très grave, majeur, il compromet la République.. »

Après une scène assez animée entre Perdrix, Martin qui hausse les épaules, et l'un des soldats qui prend la défense des prisonniers, Mme de Bohm se voit annoncer son départ à Paris. Elle sera séparée de son petit garçon que Perdrix enverra chez son grand-père ou à l'hôpital.

La malheureuse femme s'évanouit.

Malgré toutes les tentatives des commissaires pour susciter une révolte des prisonniers, la prudence de ceux-ci et le dévouement d'une foule d'humbles amis (geoliers, perruquiers, ramoneurs) firent échouer les complots de Martin, Perdrix et consorts. Thermidor 1794 allait bientôt mettre fin à la carrière de geolier du citoyen Perdrix qui se retrouva une fois de plus en chômage.

Heureusement pour lui, il avait une épouse et comme la fraternité n'est pas un vain mot, le 4 janvier 1794, le conseil d'administration de l'hôpital de Chantilly avait reçu cet ultimatum:

« Citoyens administrateurs. Dans la séance du 5 nivôse, la société populaire de Vineuil a arrêté que la citoyenne Perdrix

serait désignée aux citoyens administrateurs de l'hôpital de Chantilly pour être économe. Salut et fraternité. Brulon, Boucher»

Grâce à la société populaire de Vineuil, les Perdrix avaient encore un nid, bien heureux d'échapper à la cage. L'ami Martin, moins heureux, gémissait à son tour en prison et, de Paris, s'élevait le cri de vengeance d'une ancienne victime de Chantilly, le citoyen Goujon: « Contre le nommé Martin, complice avec Mandroux et Autin, le premier demeurant à Coye, près Senlis, le second à Chantilly, tous deux membres alors de l'administration du district de Senlis, ainsi qu'avec le nommé Perdrix, demeurant au même lieu ».

Les trois tyranneaux de province échappèrent au châtement.

Le règne de la citoyenne Perdrix dura six ans, il fut pénible pour elle, car la misère des temps n'épargnait pas Chantilly et les intrigues des citoyens et citoyennes n'amélioraient pas la situation. En 1799, le pays connut un renouveau des Jacobins, Mme Perdrix fut chaleureusement félicitée pour sa bonne administration. Hélas ! l'année suivante, on chuchotait sur son comportement et, après enquête, le conseil d'administration rédigeait le décret suivant : « Comme l'époux de la citoyenne Perdrix n'a aucun emploi dans la maison, il cessera d'y coucher, afin qu'étant rendu à son domicile, il y jouisse de sa liberté, la porte de l'hospice sera fermée à 9 h. du soir. Le portier ne prêtera la clé à personne, il surveillera les entrées et sorties, etc... ».

L'année suivante, prétextant son âge et ses infirmités, la citoyenne Perdrix donna sa démission qui fut acceptée.

J.F. Perdrix, ancien membre de l'académie de St-Luc, ancien peintre des chasses de S.A.S. le prince de Condé, ancien commissaire de la maison d'arrêt de Chantilly, mourut le 26 mai 1809, en sa maison, grande rue de Chantilly. Le 17 juin 1817, sa femme, retirée à Paris et réduite à un affreux dénuement sollicita un secours du prince de Condé. L'inconscience de certains gens est telle qu'on ne peut que leur appliquer la parole de l'évangile: « Seigneur, pardonnez-leur, ils n'ont pas su ce qu'ils faisaient ».

Séance du 19 Avril 1955

PROFILS PERDUS

Betsy, marquise de Gabriac, et Marie-Hyeronima du Ginestous

Si les deux saintes jumelles, Maure et Brigide, vinrent de Grande-Bretagne en Beauvaisis pour y cueillir la palme du martyre à Balagny, c'est d'Italie (de Gênes) que Marie-Elisabeth de Céléstia et sa sœur Marie-Hyeronima, arrivèrent à la fin du XVIII^e siècle. La première pour faire les délices du domaine de Betz auprès de Mme de Monaco, la seconde pour s'attacher jusqu'à la mort à la personne de Mme de Lamballe.

Les deux jeunes filles nées de Pierre Paul Céléstia, ministre plénipotentiaire de Gênes à Londres et à Madrid, et de Dorothee Mallet, reçurent une éducation fort soignée qui en firent de beaux partis à la cour de France. Ce fut Marie-Hyeronima qui trouva la première son prince charmant. En 1781, à l'âge de 17 ans, elle épousait Jean François du Ginestous, capitaine commandant au régiment de Ségur dragons, d'une noble famille du Gard. Le mariage eut lieu le 3 décembre dans l'église St-Sulpice à Paris. S'ils n'eurent que deux enfants, ils furent très heureux... pendant dix ans. Parents d'une petite fille, Amélie, née en 1784, bien en cour, le 1^{er} juillet 1784, le marquis du Ginestous était nommé chevalier de St-Louis ; le 1^{er} avril 1788, il obtenait le rang de mestre de camp de cavalerie. De son côté la marquise jouissait de la confiance et de l'affection de Mme de Lamballe.

Et pendant ce temps, à Betz, Marie-Elisabeth (Betsy), considérée comme la fille adoptive de Mme de Monaco, attendait avec

impatience celui qui viendrait comme dans la chanson, éveiller la belle dans ses jardins enchantés. Mais, en dépit de toutes les démarches du prince de Condé, qui prospectait avec soin les jeunes cadres de l'armée du roi, aucun garçon ne se présentait qui fut digne de la main de Betsy.

Enfin, à la veille de la Révolution, parut un prétendant jeune, riche, fort noble, et charmant allié aux Condé (un de ses ancêtres avait épousé en 1513 Madeleine de Budos, grand tante de cette Louise de Budos qui fut la grand-mère du grand Condé et la Dame Blanche de Chantilly) un des plus riches propriétaires de St-Domingue, Joseph Louis-Charles Cadoine de Gabriac appartenait à l'une des plus nobles familles du Languedoc, de ces familles que l'on trouve mêlées glorieusement à l'histoire de la France. Il semble pourtant que les parents des jeunes gens trouvèrent trop minces les avantages que l'un et l'autre apportaient en mariage. Pour décider le mariage, le prince de Condé dut promettre au fiancé de le nommer colonel d'un de ses régiments quand il aurait l'âge (il n'avait que 23 ans en 1790) et à Betsy de l'attacher à la personne de la duchesse d'Enghien (quand il y en aurait une). En attendant, le jeune ménage était gratifié d'un appartement au Palais-Bourbon, appartement que les Céléssia se hâtèrent de faire aménager et meubler. Hélas ! déjà se produisaient les événements qui devaient, pour toujours éloigner Betsy du doux pays de Valois.

La fuite de la famille royale en 1791, décida les Gabriac et les du Ginestous à quitter la France pour rejoindre leurs maîtres en exil. M. et Mme du Ginestous accompagnèrent la princesse de Lamballe dans la course folle qu'elle devait effectuer à travers l'Angleterre, la Hollande et la Rhénanie, désemparée par l'arrestation du roi et de la reine. On sait que Mme de Lamballe décida de revenir en France dès qu'elle sut sa maîtresse en péril. Elle revint avec la seule Mme du Ginestous, pensant que celle-ci étant étrangère, risquait moins que les autres « dames à accompagner ». M. du Ginestous avait rallié l'armée des frères du roi, tandis que M. de Gabriac arrivait à Worms, le 13^e, auprès du prince de Condé dont il devint l'aide de camp.

Betsy, qui attendait un bébé, resta aussi en Allemagne à Heidelberg où, le 1^{er} mars 1792, elle donna le jour à un fils Paul Joseph Alphonse Marie Ernest de Cadoine de Gabriac.

Revenue à Paris, Marie-Hyéronima était aux Tuileries avec Mme de Lamballe, dans la nuit tragique du 9 au 10 août, guettant par une fenêtre du château l'aurore du dernier jour de la monarchie. Comment la jeune femme parvint-elle à s'enfuir après le départ de la famille royale ? nous l'ignorons. Et ce n'est qu'en 1794 que nous la retrouvons à Gênes chez ses parents ainsi que sa sœur, échouée là, elle aussi après la débâcle de l'armée des émigrés. Mais, hélas Marie-Hyéronima n'était plus qu'une épave dont la raison n'avait pas traversé impunément les terribles journées d'août 1843, survivant de cinq ans à son mari. Les infirmités, la gêne avaient ajouté leurs tristesses aux dernières années du marquis. Le devoir coûte bien cher, parfois. Moins malheureux, les Gabriac connurent pourtant de durs moments. La prise de St-Domingue par les Espagnols avait ruiné le marquis, le mettant ainsi que sa famille, à la merci des Céléssia, peu amis de la France. Les vivres coupés, il dut en passer par la volonté de son beau-père et prendre du service dans l'armée espagnole. Il eut cependant le patriotisme de démissionner pratiquement lors de la guerre entre la France et l'Espagne et revint en France en 1814. Des nécessités de service l'empêchaient de rentrer dans la maison de Condé, mais le vieux prince n'oubliait pas son cousin éloigné ni la fille adoptive de sa chère princesse de Monaco. Sur sa recommandation, M. de Gabriac acheva brillamment sa carrière : lieutenant colonel en 1815, attaché à l'état major particulier du duc de Feltré, ministre de la guerre.

La descendance de Betsy et du marquis de Gabriac continua d'illustrer leur nom : leur fils aîné, un de leurs petits-fils, firent de brillantes carrières diplomatiques. D'autres furent des mu-

sciens distingués (« l'Or du Rhin » fut montée pour la première fois en France par l'un d'eux). Qu'aurait pensé le grand-père Céléstia de cette « malédiction de l'or », lui qui, en bon génois, tenait tant à ce métal.

Séance du Dimanche 15 Mai 1955

Docteur Dautheuil

En l'absence de M. le docteur Bénard, empêché, M. le docteur Dautheuil rappelle le souvenir de deux membres mineurs décédés : le chanoine Beaudry et M. Firmin, conseiller général et maire de Verbeie. Après avoir excusé le docteur Bénard et M. de Broglie, et prononcé l'admission de M. Desbouillons, pharmacien à Chantilly, le président donne la parole à M. Durvin qui fait une très intéressante conférence sur les fouilles de l'église de Saint-Leu-d'Esse.

Puisque Hugues de Dammartin avait donné, en 1080, aux moines de Cluny, l'église de Dammartin avec son atrium, on soupçonnait qu'il avait existé jadis une église antérieurement à celle si belle et majestueuse que nous voyons maintenant ; l'on pensait même que les deux piliers très anciens qui encadrent la porte actuelle, pouvaient être ceux du portail de l'ancienne église et qu'ils n'avaient jamais été déplacés. Le bombardement de 1944 avait coupé la nef en deux parties, il était donc nécessaire de procéder à la réfection du pavage de l'église. Les fouilles opérées à cette intention montrent, nettement conservés, les soubassements de la primitive église, et sa façade avec les contreforts, qui n'aboutit pas au porche actuel.

Cet édifice du culte comportait une abside arrondie et deux absidioles également arrondies. On a recherché dans son sous-sol une crypte qui n'a pu encore être découverte ; seules, les fouilles ont révélé la présence d'une amorce de puits assez profond qui n'avait pas été continué.

Par contre, on a trouvé sous l'ancienne église, devant son « atrium » de nombreux sarcophages, avec ou sans couvercles de pierres, renfermant encore les ossements des gens d'Esserent avant la construction de la vieille église, vraisemblablement avant ou vers le IV^e et V^e siècles. Il fut même curieux de distinguer, dans un des sarcophages, des pierres maçonnées des fondations de l'église. Alors que dans les autres sarcophages les os étaient bien en place, dans celui-ci on avait ramené près du crâne les os des jambes qui auraient été écrasés sans cette précaution, par le mur de la fondation.

Notons que les rites d'ensevelissement se caractérisaient par l'orientation des pieds vers l'Est, le cadavre était recouvert tout d'abord d'une couche de terre puis d'un lit de charbon de bois, et enfin de tessons de pots cassés, cela intentionnellement : il n'y a pas de vases entiers dans le sarcophage n° 2 ; on a en outre découvert une belle épingle de bronze destinée à retenir un châle.

Dans le n° 3, il a été trouvé de petits escargots blancs ; dans le n° 4, aucun vestige, ni terre, ni clous, ni charbons. Les os sont réduits en poussière. Est-ce une sépulture chrétienne ? Nous sommes ici en présence de plusieurs rites de sépulture. Si nous ne découvrons pas d'os conservés, l'on n'a pas, par contre, la trachée noire mais dure ; le foie spongieux et durci a encore 2 à 3 cm. d'épaisseur ; la boucle de ceinture en fer avec son ardillon et surtout des chaussures en cuir constituent une pièce unique consistant en une bande de cuir entourant les pieds comme une chaussette russe.

Le petit bourg d'Esserent, en latin « Ad Isaram », existait donc avant l'ère chrétienne, il ne prit le nom de Saint-Leu que

lorsque les moines y apportèrent les reliques de l'archevêque de Sens. Les moines de Cluny bâtirent la magnifique collégiale que nous admirons. Plusieurs incendies vinrent abîmer ses vitraux: un en 1358, lors de la Jacquerie qui prit naissance à Saint-Leu, un autre vers 1590, au moment des guerres de religion. Sous le pavage, on voit encore la couche noire des cendres et M. Durvin y a découvert des fragments de vitraux verts, bleus, rouges, d'après lesquels on essaiera de reconstituer les vitraux qu'on doit replacer à l'église. Les fouilles ont également révélé la présence de vases en terre à pied étroit et à large pause, des tubes de verres fins qui sont probablement des pieds de vases et surtout de beaux pavés de carrelage émaillés du XV^e siècle rappelant ceux fabriqués dans le four de Comelles : carreaux aux armes de Saint-Louis (fleur de lis et château de Castille) au griffon, à la grosse fleur de lis, à un décor ondé ou crânelé.

Il a été également découvert une petite lampe à huile en pierre taillée carrée de 4 cm de côté, analogue à celles que les carriers de Saint-Leu utilisaient encore il y a cent ans. Et dans le remblai du tour de l'église, on a retrouvé la magnifique statue de Saint-Leu véritable datant du XIII^e siècle, mais malheureusement sans tête et sans mains, dont celle qui existe dans le pourtour du chœur qui est cependant belle, mais de copie imparfaite.

Des applaudissements nourris ont clos cette intéressante conférence accompagnée de la présentation des objets trouvés.

C'est avec joie que les assistants apprirent que M. Durvin ferait, en octobre prochain, une autre conférence agrémentée de projections en couleurs, à l'intention de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Histoire et de l'Art.

UNE EGLISE RESSUSCITE : SAINT-LEU-D'ESSERENT

M. Durvin

A la fin de la dernière guerre, la transformation des carrières environnantes en dépôts de V1 et V2 valut à la région de St-Leu et de St-Maximin de terribles bombardements alliés. L'église abbatiale de St-Leu fut coupée en deux par la dernière bombe, incident de plus dans l'histoire mouvementée de ce bastion naturel sur le cours de l'Oise, tant et tant de fois disputé au cours des siècles. St-Leu, comme le phénix, va, une fois de plus renaître de ses cendres. Mais les énormes travaux de réfection ont permis d'étudier de près la structure du monument, d'interroger ses pierres et son sol, et cette enquête a révélé quelques uns des secrets du beau sphinx.

Plusieurs fois déjà on avait essayé de reconstituer idéalement le plan de l'église primitive, celle du XI^e siècle. Les deux piliers qui encadrent la porte d'entrée étant considérés comme des vestiges de cette première église, précieusement conservés lors de la reconstruction au XII^e siècle. Or, les fouilles ont révélé que l'église primitive commençait 13 m. plus loin à l'intérieur de l'actuelle abbatiale. Quel était donc le rôle de ces antiques piliers ? (qui, bien que datés du XI^e siècle, sont peut-être antérieurs à cette époque). Faut-il y voir l'entrée de l'« âtre » mentionné dans la charte de donation de l'église de St-Leu au XI^e siècle ? « Atre » qui n'était autre que l'ancien atrium des villas gallo-romaines, transformé en cimetière auprès des églises abbatiales. Plus tard, bien souvent, l'âtre fut englobé dans les églises agrandies et c'est ce qui aurait pu se produire à St-Leu. L'église primitive dont on a retrouvé le plan (est-ce celle que le comte de Dammartin « restitua » en 1081 à l'évêque de Beauvais pour en faire don aux moines de Cluny ?) Cette église était un édifice à abside centrale de 5 m. de profondeur sur 3 m. 50 de large et flanquée de deux absidioles de 3 m. de profondeur sur 2 m. de largeur, dont les bases furent en partie conservées, lors de la

reconstruction. Toute la muraille nord servit de soutènement aux piliers de la nouvelle église.

L'église du XII^e siècle a subi elle-même bien des incendies, des mises à sac (Jacquerie, guerre de Cent Ans) et les travaux ont mis à jour des fragments de l'ancien et beau dallage à petits carreaux historiés, peints d'armoiries royales et féodales (provenant sans doute du four de Comelle ?) et des éléments de vitraux qui portent encore des traces d'incendie. Parmi ces fragments quelques-uns sont des grisailles ou encore du bleu dit « bleu de Chartres », vestiges précieux qui permettront peut-être de rendre à l'église un peu de son ancien aspect. Autre trouvaille : celle de l'ancienne statue de St-Leu (XIII^e siècle) qui surpasse en finesse la copie jusqu'ici honorée dans l'église (quand et comment eut lieu la substitution ? c'est le secret du bon saint).

Mais d'autres surprises étaient réservées aux chercheurs : sous l'église primitive reposaient les morts d'une agglomération de l'époque mérovingienne, semblerait-il, ou peut-être début de la période carolingienne, dont le petit cimetière avait été pieusement respecté par les constructeurs de l'église. S'ils avaient dû couper en deux un sarcophage qui gênait le passage du mur, ils s'étaient bien gardés de chasser les morts de leur dernière demeure et s'étaient contentés de regrouper à la tête du tombeau les ossements qu'il contenait.

L'un des sarcophages était le lit funèbre d'une jeune femme auprès de laquelle ses parents avaient déposé les humbles bijoux de la morte et quelques tessons de poterie. Chose curieuse, la tête avait glissé sur l'oreiller de pierre où on l'avait couchée jadis, et elle se tenait droite dans le tombeau. Petite tête étrange au vaste front, au mince visage triangulaire. De quel pays lointain venait-elle, cette femme au type barbare et séduisant ?

Une autre tombe renfermait les restes d'un homme. Le corps était presque entièrement réduit en poussière mais il gardait ses chaussures, une sorte de chaussures que les archéologues recherchent pour la rareté des spécimens : en fait, des chaussettes russes, une longue et souple langue de cuir enroulée autour du pied et de la jambe sur un tissu dont la nature n'a pas encore été analysée. Cette pièce est absolument unique et sa découverte va permettre d'ajouter de précieux renseignements à l'histoire du costume à cette époque.

Dans les fondations d'un mur de l'église primitive a été trouvée une pièce de monnaie dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un exemplaire découvert en 1943 au Puy-en-Velay. On la date de la première moitié du X^e siècle. Elle nous permet de donner désormais cette date à la construction de l'église primitive (voir revue numismatique 1952, p. 151, N^o 102).

Une couche d'incendie conservée sur le dallage vient aussi d'être datée par une monnaie. Il s'agit d'un double tournoi, dit Niquet, de Henri V d'Angleterre, frappé à Rouen en 1421. C'est donc au moment où Jeanne d'Arc reconquerrait la France que les anglais ou leurs amis ont mis le feu à l'abbatiale de St-Leu. Les monnaies ont été identifiées par M. Lafaurie. L'obole d'argent du X^e siècle sera offerte gracieusement au cabinet des médailles qui ne la possède pas encore.

Enfin un morceau d'ardoise d'Angers a été trouvé sous la couche d'incendie au même endroit que le Niquet d'Henri V. On y remarque un dessin et plusieurs lignes d'écriture gothique. Le déchiffrement n'en est pas terminé.

Sans doute, il reste bien des points obscurs dans l'histoire de St-Leu d'Esserent. Mais peu à peu, des lueurs jaillissent dans la nuit et le passé de notre région ressuscite ; une découverte en amenant une autre, et c'est tant mieux que les choses se passent ainsi, comme dans les romans policiers où l'auteur tient les lecteurs en haleine jusqu'au bout. Seulement il s'agit ici de la plus belle des histoires, celle de l'Homme s'efforçant, depuis les temps les plus reculés, de trouver le chemin qui mène au bien et à la beauté suprême.

Séance du 12 Juin 1955

**UN PRIEUR DE SAINT-ARNOUL DE CREPY
AMBASSADEUR DE L'EGLISE ET DE LA FRANCE**

Mademoiselle Dugas

En 1166, le 7 mai, passait de vie à trépas le roi Guillaume de Sicile, après un règne mouvementé fécond en lutte contre les Sarrazins et ses propres sujets, étrange mélange de Normands, d'Anglais, de Grecs et d'Arabes souvent en désaccord.

Le successeur du défunt roi était un enfant de treize ans, un autre Guillaume, ravissant petit prince blond promis à un règne aussi agité que celui de son père. La régence fut confiée à la reine-mère, Marguerite, une femme intelligente et brave, fille du roi Garcia Ramirez de Navarre, mais plus française et normande qu'espagnole ; sa mère descendait de seigneurs du Perche et de Mortagne et sa lignée paternelle comptait une Champenoise, Félicie de Roucy, devenue reine d'Aragon. Dans une cour extrêmement cosmopolite, auprès d'un mari aux mœurs orientales, Marguerite avait représenté l'élément européen et, devenue veuve, elle résolut de régner avec l'aide de conseillers français, choisis sur sa demande par l'évêque de Rouen, Rotrou.

Malheureusement, avant l'arrivée des seigneurs normands, les anciens conseillers du feu roi eurent tout loisir de s'entre-dévoier, au grand dam du pauvre peuple qui poussa un soupir de soulagement quand débarquèrent les nouveaux conseillers de la reine, conduits par le jeune Etienne du Perche.

Le choix d'Etienne du Perche comme conseiller de la reine Marguerite était dû à de multiples liens de parenté entre lui les familles royales de Sicile, de France, d'Angleterre et d'Espagne; il était plusieurs fois cousin de la régente qui accueillit avec transport ce jeune et beau parent, chevaleresque, enthousiaste, tout prêt à se dévouer pour elle.

Etienne et ses compagnons furent comblés d'honneur ; Marguerite fit son cousin grand chancelier et archevêque de Palerme. Pierre de Blois, le bras droit d'Etienne, devint précepteur du jeune roi, et les autres Français reçurent des places et des fiefs à faire pâlir de jalousie les seigneurs italo-normands. Une vigoureuse opération de nettoyage dans ce que nous appellerions les services publics dressa tous les fonctionnaires et grands vassaux siciliens contre les nouveaux venus qui achevèrent de se rendre odieux en réformant les mœurs et en levant de lourds impôts ; ces démarches légitimes et respectables en France étant considérées comme d'affreuses brimades par les orientaux et européens orientalisés qui constituaient la population de Sicile. La belle expédition chevaleresque s'acheva dans les émeutes et les assassinats terroristes et les quelques Français survivants durent s'embarquer en hâte pour sauver leurs jours ; Etienne gagna la Terre-Sainte, Pierre de Blois rentra en France pour raconter les détails de cette sinistre aventure.

L'opinion, ou tout au moins la cour, fut vivement émue, Louis VII comprit toute l'importance du fait pour la cause des Croisades et de la France. Un autre saisit la portée des événements, ce fut Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, alors exilé de son pays et réfugié en France où il venait de séjourner à Crépy-en-Valois, auprès de Philippe d'Alsace, comte de Flandre.

Le roi de France et le prince de l'église choisirent comme porte-paroles le prieur de St-Arnoul de Crépy, Thibaut, surnommé de Vermandois sans que l'on sache si ce nom de Vermandois évoquait son pays d'origine ou quelque lien (peut-être de bâtardise ?) avec la puissante famille des comtes de Vermandois, apparentés aux rois de France. Toujours est-il que Thibaut, de l'aveu du roi même, était « d'un nom illustre », familier de

Louis VII renommé pour son érudition, la sainteté de ses mœurs, exemple de ses frères en religion qui l'avaient choisi pour défendre les intérêts de l'incomparable ordre de Cluny.

Le bon moine qui devait aller jusqu'à Constantinople dans son long voyage diplomatique, était chargé d'une double mission : il devait obtenir de la cour de Sicile le rappel du chancelier Etienne du Perche et poser des jalons pour la création de monastères clunisiens en Italie, tout en plaidant auprès de l'empereur de Constantinople, Manuel Commène, la cause des monastères de rite latin tolérés en Grèce mais toujours sous la menace d'une main-mise de l'Etat ou d'une expulsion des religieux.

En somme, dans l'affaire d'Etienne du Perche comme dans le règlement des questions religieuses, il s'agissait de garder en Orient et sur le chemin de l'Orient des bases solides, non seulement pour l'ordre de Cluny, mais encore pour la France dont celui-ci était le meilleur représentant.

Malheureusement, Etienne du Perche mourut en Terre-Sainte avant la fin du voyage de Thibaut, quant à la mission religieuse de notre prieur, nous savons qu'elle réussit, puisque l'évêque d'Ancône, Guillaume, charmé par les vertus de son visiteur, accorda aux Clunisiens l'autorisation de fonder un monastère dans sa ville.

Revenu en France, Thibaut, sans cesser d'être prieur de St-Arnoult, put être élu abbé de St-Basle, à Reims, puis, quittant Crépy, nommé abbé de St-Crépin-le-Grand à Soissons, et enfin abbé de Cluny (1179 ou 80). Ses missions n'étaient pas terminées pour autant, l'année 1183, Thibaut, abbé de Cluny, et l'évêque de Nevers étaient envoyés par le Saint-Siège auprès du roi d'Angleterre, Henri II et de son fils aîné le jeune roi Henri, pour leur demander de se réconcilier, et de mettre fin à leur guerre sacrilège ; la haine fut plus forte que les paroles d'amour ; le jeune Henri mourut sans avoir obtenu le pardon de son père, et ce fut encore Thibaut qui, avec les évêques de Nevers, d'Agen et de Limoges, célébra les obsèques du malheureux rebelle.

A Thibaut également revint de faire la paix de Cluny avec le tyrannique Guillaume II, comte de Chalon, qui brimait sans vergogne les vassaux de Cluny et de Paray ; toutefois, estimant sans doute que « prudence est mère de sûreté », le sage abbé fit entourer Cluny d'un rempart de solides murailles qui existent encore.

En 1182, Thibaut était revenu à Crépy pour une émouvante cérémonie : la consécration de l'église collégiale de St-Thomas de Cantorbery, l'ami de Thibaut et du comte de Flandre, martyr de la liberté de l'église, canonisé presque aussitôt après sa fin tragique. Peu de temps après, Thibaut fut élevé par Alexandre III à la dignité cardinalice, puis (en décembre 1183 ?), créé par le nouveau pape, Lucius III, évêque d'Ostie et de Velletri, avant-dernière marche du trône pontifical, l'évêque d'Ostie occupant le plus haut rang de la hiérarchie ecclésiastique (le successeur de Thibaut comme abbé de Cluny, fut aussi un enfant de notre région, Hugues de Clermont, fils de Renaud de Clermont et de Clémence de Bar). Mais Thibaut ne devait pas régner sur la chrétienté ; après avoir rempli une dernière ambassade en Allemagne (1186 : c'est le moment des grandes luttes de Rome contre l'empire germanique, et l'ancien prieur de Crépy dut une fois de plus être chargé d'adoucir un des grands de ce monde), après cette ambassade, donc, il mourut à Rome en novembre 1188 ; un de ses historiens le fait inhumer à Cluny, mais Ughellus, dans la « Suite des Evêques d'Ostie » affirme que l'infatigable voyageur repose enfin dans l'église de St-Paul-hors-les-Murs, à Rome, sous cette brève épitaphe : « Ici repose le seigneur Thibaut, évêque d'Ostie ».

Telle est l'histoire - bien incomplète - de ce moine de chez nous qui ne fut pas un des grands abbés de Cluny, mais qui, en un siècle de violence, servit la cause de la paix.

SOUVENIR DE LA TERREUR A SENLIS

A propos de l'exposition de Marie-Antoinette à Versailles

par le D^r René Bénard

Parmi les vitrines qui renferment à Versailles les souvenirs de Marie-Antoinette, il en est peu d'aussi émouvantes que celles que nous présentent les reliques des derniers jours de l'infortunée souveraine, les vêtements qu'elle portait au Temple, et l'atroce croquis de David, la montrant ligottée sur la charrette qui la menait à l'échafaud.

Quelle impression produisit sur les Français l'assassinat du 16 octobre 1793, ou, comme on disait alors du 25 du 1^{er} mois de la II^e année de la République ? Il est difficile de le savoir, car ceux qui en manifestèrent une joie indécente, regrettèrent leur attitude, une fois la Terreur passée.

C'est pourquoi, dans les registres des délibérations municipales de Senlis, certaines pages ont été maculées d'encre et sont devenues de ce fait, illisibles. Mais, *Scripta manent*. Les pétitions adressées à la Convention Nationale ont été classées dans les Archives de cette Assemblée et elles remplissent de nombreux cartons de la série 6, à partir de 210, aux Archives Nationales. Plus particulièrement le carton C. 281, contient les dossiers 771 à 780 les pétitions et adresses des Sociétés populaires parvenues entre le 25 et le 30 brumaire de l'an II. C'est dans le dossier C. 281, carton 779, f. 22 que l'on trouve la pièce datée du 28 brumaire, adressée par la municipalité de Senlis à la Convention Nationale, soit trois jours après l'exécution de la Reine.

En voici le texte :

Les autorités constituées réunies et la Société Populaire de Senlis aux Représentants du Peuple Français.

Législateurs.

« Il est donc arrivé ce moment heureux où les lâches fédéralistes qui siégeaient parmi vous ont été renversés dans la pousière et traînés au fond des cachots... il est arrivé ce moment si doux où la hache nationale a frappé l'infâme autrichienne et purgé la terre d'une seconde Médicis, si célèbre par ses forfaits... Enfin ils sont arrivés ces temps heureux où la foudre des peuples gronde sur la tête des Rois et leur présage le sort qui les attend tous.

Législateurs, les patriotes de Senlis vous témoignent leur vive allégresse sur vos mesures énergiques. Elles seules sont capables de sauver la liberté numaine ; ne désespérez plus le vaisseau de la République, qu'il ne soit bien ancré dans le port ; n'en quittez pas le gouvernail qu'après avoir chassé du territoire français tous les soldats de l'esclavage, et les vils satellites des bourreaux couronnés ; législateurs, nos espérances seront alors remplies et nous vous appellerons les Pères de la Patrie et les Libérateurs du Peuple français. »

On comprend que certains des signataires éprouvèrent plus tard le désir de faire disparaître les traces de cet odieux libellé. Les pétitions qui félicitèrent la Convention d'avoir fait mettre la Reine en accusation sont très rares. Dans celle de Lure, elle est tractée, suivant la phraséologie habituelle répétée par l'odieux Hébert devant le Tribunal Révolutionnaire d' « infâme Messaline ». Les membres de la Municipalité de Senlis la qualifient de « Médicis », ont-ils voulu comparer le banquet des Gardes du Corps à la St-Barthélémy, ou ont-ils confondu purement et simplement une reine de France cruelle et une impératrice Romaine dévergondée ?

Quoi qu'il en soit, le factum est signé. Nous sommes loin des 900 signatures de l'adresse de Bayonne, celle de Senlis n'en comporte que vingt-et-une. Nous ne les reproduisons pas intégralement, car si cette adresse appartient à l'histoire, il est inutile de froisser des familles honorables, existant encore actuellement et dont l'ancêtre a, une fois le danger passé, essayé d'effacer le souvenir ; nous nous bornerons donc à mentionner

que, par bonheur pour les habitants de Senlis, les signataires sont en grand nombre « d'impotation récente » et ne tiennent à Senlis que par des liens fort ténus. Au premier rang se trouve Quint, le procureur général syndic, le proscripateur de la Société Populaire, l'ami de l'exécrable André Dumont ; il est venu à Senlis uniquement pour y créer l'agitation révolutionnaire.

Le maire, Louis-Joseph Chailly, est un jeune garçon de 27 ans ; sans doute il est né à Senlis, sur la paroisse Ste-Geneviève ; mais son père Louis-Henry, qui y est épiciier, est le fils d'un contrôleur des actes de Mouy. Claude-François-Théodore Pigasse est un Parisien. Il est arrivé à Senlis en novembre 1779. D'abord écrivain public, il est dix ans plus tard « maître de billard ». En 1793 il est limonadier. C'est un braillard qui par son mariage est devenu le cousin éloigné du maire. Il en est un que l'on s'étonne un peu de trouver dans cette liste ; les ** dont il fait suivre sa signature expliquent pour une part la raison de sa présence ; c'est un adepte de la « Société de Pensée ». S'il est né, personnellement, à Senlis, son père est Parisien, arrivé à Senlis en 1751. L'« imprimeur-libraire de Mgr de Senlis », René Caron venait de mourir et sa veuve Marguerite-Antoinette Desprez cherchait un successeur ; elle le trouva en la personne de Nicolas Desroques, âgé alors de 37 ans, marié et père de trois enfants ; celui-ci s'installa à Senlis, rue Saint-Aignan ; il y eut neuf autres enfants. Il prit — et plus tard après lui son fils Nicolas-Louis-François Desroques — le titre d'« Imprimeur-libraire de Mgr l'illustrissime et Reverendissime Evêque de Senlis et de la Ville ». Quant au fils, il eut à son tour sept enfants entre 1782 et 1792. Il appartenait à la Société Populaire ; son rôle y fut assez effacé.

Nous ne dirons rien sur les dix-sept autres signataires ; pour trois d'entre eux parce qu'ils n'étaient pas de Senlis, et les quatorze autres... parce qu'ils en étaient.

Nous ne sommes pas ici pour juger les hommes. Peut-être certains auditeurs estimeront-ils que ces braves concitoyens ont manqué de courage ! C'est possible, tout le monde n'a pas la vocation du martyr.

Séance du 10 Juillet 1955

LA FEMME DE LA FONTAINE : MARIE HÉRICART

par M. le D^r Dautheuil

C'est par sa femme, Marie Héricart, que La Fontaine s'apparente à notre région, et c'est par un de ces hasards favorables aux historiens que des papiers de la famille Héricart de Thury sont tombés entre les mains du conférencier qui s'empresse de faire participer à sa découverte les membres de la société d'histoire et d'archéologie de Senlis.

Nul n'ignore que La Fontaine fut un joyeux garçon, trop joyeux même au gré de sa famille qui résolut un beau jour de mettre fin à ses escapades en le mariant, ce qui prouve que ces gens avaient bien de la naïveté ; si encore on eut choisi pour l'enfant prodigue une femme capable de le tenir adroitement ! Mais non, à ce garçon de 26 ans, ce fut une épouse de quatorze ans, Marie Héricart, fille du maire et lieutenant criminel de la Ferté-Milon, qui fut unie, beaucoup plus pour le pire que pour le meilleur.

La famille Héricart, une des plus brillantes de la Ferté, s'enorgueillissait d'une parenté avec les Racine ; elle pouvait aller de pair avec celle des La Fontaine. Dans cette combinaison matrimoniale, toute de « convenances », les parents n'oublièrent qu'une chose : les époux ne se convenaient nullement.

Si jeune qu'elle fut, Marie avait déjà donné son cœur à un sien cousin, le capitaine Poignant, fils du procureur au bailliage de la Ferté-Milon, assez mauvais sujet d'ailleurs, mais qui, pour :

une fille romanesque avait sur le fonctionnaire-poète Jean de La Fontaine l'immense avantage d'être officier de dragons. Romanesque, Marie Héricart l'était au point d'aimer envers et contre tout celui dont sa famille avait dû la séparer, pourtant elle avait grandi dans un milieu janséniste empreint de foi profonde et austère, bien différent du milieu de Château-Thierry où La Fontaine avait pris et entretenu en lui le goût des plaisirs faciles. A Paris, chez sa tante Jannard, Marie avait ajouté à sa gravité janséniste une forte dose de préciosité, et fréquentait la brillante société des Fouquet qui devait plus tard être le paradis — vite perdu — de La Fontaine

Ce goût des plaisirs de l'esprit et du nonchaloir était probablement le seul qui fut commun au jeune ménage La Fontaine. Malheureusement, il ne servit qu'à précipiter la déconfiture du couple. Le contrat de mariage en 1677, semblait assurer une vie confortable aux nouveaux mariés. Ce document a été retrouvé, accompagné d'un reçu autographe donné par La Fontaine à son beau-père d'une somme de 2.000 livres sur la dot de sa femme à qui son aïeul et sa mère constituaient un apport de 30.000 livres. De son côté La Fontaine avec la charge de maître particulier des eaux et forêts de Château-Thierry apportait une somme de 10.000 livres, dont 5.000 versées immédiatement. Cependant, dès 1653, La Fontaine fut obligé de disposer d'une de ses propriétés celle d'Oulchy-le-Château. Ne nous étonnons pas. Tandis que Mme lisait des romans, bavardait avec les voisines, ou... recevait ce cher cousin Poignant, monsieur aimait les œuvres d'art, la bonne table, le jeu, les femmes, et chacun des deux conjoints s'accordait toutes les indulgences en gémissant des erreurs de l'autre.

Dans ces conditions, la naissance d'un fils, en 1653, ne leur apparut pas comme une bénédiction. La Fontaine n'était peut-être pas absolument certain de sa paternité. S'il ne négligea pas son fils comme on l'a dit faussement, s'il lui fit faire de bonnes études, il ne pouvait guère se montrer plus tendre que la mère qui se désintéressa bien vite de l'enfant. D'ailleurs, La Fontaine n'avait rien d'un Othello et ce fut pressé par l'opinion publique qu'il se crut un jour obligé de se battre en duel avec le cousin Poignant. Drame sans gravité ; Poignant, lui aussi, avait l'âme généreuse ; il se contenta de désarmer son adversaire, ne tenant sans doute pas à devoir au meurtre d'un mari le bonheur dont il jouissait en paix. A partir de ce moment, la situation du trio devint plus nette ; l'époux irrité se sépara complètement de sa femme et l'ignora totalement tout en lui abandonnant les pièces d'apparat du logis principal où elle aimait à réunir les beaux esprits de la ville. Lui, vécut dans l'aile droite de la maison y faisant son cabinet de travail d'une petite pièce d'angle large au plus de trois mètres, où il trouvait le silence et la tranquillité.

D'ailleurs, Marie Héricart sut toujours garder les apparences et conserver l'estime des gens bien-pensants, grâce à son ton réservé et à sa piété. Et puis, au fond du cœur de Jean de La Fontaine, ne restait-il pas un peu d'amour et d'admiration pour cette femme intelligente et belle qui, après tout, n'en avait pas fait plus que bien des belles amies de son mari ?

En 1658, le ménage se sépara de biens. La Fontaine, si prodigue qu'il fut, ne fit d'ailleurs jamais de tort à la fortune de sa femme et lorsqu'en 1676, il vendit la maison paternelle, il se déssaisit en faveur de Marie Héricart du peu qu'il retirait de cette vente.

Puis, La Fontaine quitta Château-Thierry pour Paris et les époux cessèrent à peu près complètement de se voir. Chaque année, le poète se rendait à Château-Thierry pour y régler ses affaires, c'est à dire vendre une nouvelle partie de son capital et l'on prétend même qu'un jour, ayant voulu rendre visite à sa femme, il ne la trouva pas car elle était à Vèpres, et quitta Château-Thierry sans avoir revu la précieuse dévote.

Marie Héricart mourut à Château-Thierry en 1709, à l'âge de 77 ans. Eut-elle conscience qu'elle avait été la compagne d'un des plus grands poètes de son temps ? (Voir O.M., 1^{er} septembre).

Séance du 9 Octobre 1955

M. PERDRIX, PEINTRE DE CHASSES ET GEOLIER

Il y a quelques mois, nous retracions la vie peu édifiante de Monsieur Perdrix, ou plutôt du « citoyen » Perdrix, peintre de chasses du prince de Condé, puis géolier principal de la maison d'arrêt de Chantilly. Grâce à une aimable communication de la « Société Académique de l'Oise », nous connaissons maintenant le portrait flatteur que traça du personnage une de ses victimes, l'abbé Daniel, incarcéré pendant la Terreur dans le château de Chantilly ; les renseignements, un peu caricaturaux, sont cependant en parfait accord avec les jugements que bien d'autres mémorialistes, de tous bords, ont portés sur le citoyen Perdrix, cet étrange artiste qui osa livrer à la fureur révolutionnaire un tableau de Rubens, la « Nativité » qui décorait le maître-autel de la chapelle de Chantilly. Ce chef-d'œuvre fut lacéré, piétiné, consumé par les flammes dans l'intérieur du château sous les yeux des détenus ; il est vrai que le citoyen Perdrix, quelques jours plus tard, brûla ses propres œuvres sur la terrasse du Connétable ; c'était un petit Neron, cet oiseau rare ; mais laissons la parole à l'abbé Daniel :

« Nous ignorons le climat qui a donné naissance à ce nain renforcé, que la prison a vu avec une extrême surprise devenir son chef et son commissaire. Veut-on se faire une idée du physique de cet être qui aurait infiniment mieux figuré dans une ménagerie qu'à la tête d'une maison d'arrêt. Qu'on se représente un individu haut de trois pieds deux pouces et quelques lignes, tête large et disproportionnée au reste du corps, cheveux noirs, crépus et frisés à la mode des nègres ou des barbets ; oreilles longues et épaisses vers leur extrémité, front découvert, ridé d'une surface inégale, œil hagard, regard sinistre, sourcils très prononcés, mais aussi très distants de l'orbite qu'ils ombragent, nez passable, bouche à grande cuillère, menton pointu, le visage couvert d'une peau huileuse de couleur noir de fumée.

Qu'on se représente encore cette tête informe, portée sur un pivot très court et presque invisible à raison de l'élévation de la poitrine qui sert d'appui au menton, sans ressembler cependant à celle d'un bossu, car cet extrait de l'espèce humaine avait le dos très plat ainsi que le ventre vers le milieu duquel descendaient deux bras terminés par une forme de mains semblables à celles dont la nature a favorisé les singes.

Le buste s'agitait perpétuellement sur des épaules frêles et menues et parfaitement égales aux cuisses en grosseur et en longueur ; de manière que quiconque se placerait à une certaine distance pour le voir marcher croirait apercevoir un pantin monté sur des échasses et se mouvant à l'aide de quelques ressorts.

On serait peut-être curieux de savoir comment un pareil embryon produisait ses pensées par le son de la voix, quoiqu'il ne parlât que très rarement, soit parce qu'il ne voulait point copier son prédécesseur, soit que son défaut de moyens, très connu par l'administration, lui avait fait interdire la parole il paraissait qu'il n'était point doué d'un organe facile et que sa langue éprouvait quelque embarras dans l'émission des ordres qu'il nous transmettait. Nous nous sommes même aperçus d'un certain bégaiement qui, sans être trop marqué, annonçait qu'il le tenait moins de la nature que de ses fréquentes liaisons avec le dieu du vin... Il ne nous reste plus qu'à parler de son costume qui était aussi singulier que l'était l'homme de son espèce. Avant d'avoir gagné avec les détenus de quoi s'acheter une redingote et un pantalon aux trois couleurs, il paraissait toujours au milieu de nous avec une carmagnole de la couleur de l'oiseau dont il portait le nom. Cet habillement, moucheté comme l'habit du tigre l'aurait fait prendre pour cet animal s'il n'avait eu la tête couverte d'un bonnet rouge d'où pendait un liseret national en forme de queue ».

(Tome XXV du bulletin de la Société Académique de l'Oise)

Séance du 12 Novembre 1955

IMAGES DU PASSE : THIVERNY, SAINT-LEU-D'ESSERENT

Conférence avec projections de M. P. Durvin

Stevenson écrivit jadis le récit de son voyage au fil de l'Oise; pourquoi faut-il que ce charme de notre contrée, si profondément ressenti par le romancier écossais, la plupart de nos compatriotes ne savent pas le saisir ? Dans la féerie de « l'Oiseau Bleu », la fée Bérylune donne aux enfants une pierre magique dont le pouvoir permet de voir les choses sous leur véritable aspect. Ce soir, c'est M. Durvin qui joue le rôle de la fée Bérylune, il a même une baguette pour faire surgir du sol sur l'écran les antiques sanctuaires, les fontaines sacrées et les fantômes du Passé.

Et d'abord, lien entre hier et aujourd'hui, voici la fière silhouette de l'église de Montataire, la pittoresque rue des habitations de troglodites à Chaumont, la chapelle découverte récemment dans la cathédrale de Senlis, vestige de la cathédrale primitive.

Sur les bords tranquilles de l'Oise, voici que cheminent les siècles ; très loin, très loin, à l'époque où les hommes ne connaissent d'autre outillage que la pierre un village s'élève au bord de la falaise ; demeures de troglodytes, adonnés au petit élevage et au travail des peaux ; on fait cailler le lait pour fabriquer des fromages, on chasse, à l'occasion, pour corser le menu des repas. Mais, près de ce lieu qui plus tard sera Thiverny, passe un des grands chemins de l'Antiquité ; un mystérieux sanctuaire aux murailles élevées selon les techniques primitives est le symbole de l'harmonie qui règne entre les accueillants indigènes et les voyageurs étrangers : Romains, Etrusques ou Grecs ? Quelle fut la destination de ce monument ? Temple ? tombeau ? Le secret reste encore entier ; faut-il penser que, contrairement à l'opinion commune les Gaulois construisaient des sanctuaires de pierre ? ou le puissant ouvrage fut-il dédié par des commerçants étrangers à leur lointaine divinité ? En tout cas, l'endroit inspire une profonde vénération, puisqu'à deux reprises, à l'époque de Sylla et à celle d'Auguste, le sanctuaire est réparé : la première réfection est plutôt « un rapiécage ». La seconde présente des techniques très caractéristiques de l'époque d'Auguste, semblables à celles des monuments de la région lyonnaise : une demeure somptueuse (hôtellerie de pèlerins ?) est alors édifiée au nord du sanctuaire souterrain ; puis à la suite d'une destruction totale (vers la fin du premier siècle ou au début du second) dont la cause reste inconnue jusqu'à maintenant, une autre habitation plus vaste, mais construite selon des procédés moins parfaits et sans luxe, est réédifiée au même endroit, sur la salle souterraine qui, détruite en partie, joue le rôle de fondation ; parfois même on réemploie quelques gros blocs de pierre malgré leur forme trapézoïdale, le lieu révérend sert maintenant à déverser les restes des repas (II^e siècle).

Mais saurons-nous jamais quelle fut l'étendue de ce site extraordinaire, unique en Gaule du Nord ? Il faudrait explorer des hectares à l'entour pour connaître peut-être le secret des ruines de Thiverny et déjà les constructions de la nouvelle centrale électrique recouvrent des étendues dont le mystère ne sera jamais percé. Déjà, depuis des années et des années, les habitants des environs ont transformé en carrière les ruines qui s'étendaient à fleur de terre ; c'est une lutte à un contre cent que nos archéologues mènent contre le progrès.

Les travailleurs de « Forclum » révèlent pourtant de charnants ou tragiques coins de passé ; c'est une fontaine monumentale gallo-romaine (premier siècle), découverte en avril dernier, dont les marches de pierre s'enfoncent encore vers une eau disparue ; c'est aussi la découverte un peu plus ancienne de

l'humble village des tailleurs de pierre, perché sur la falaise, avec sa petite place dallée, son vieux puits dans lequel un enfant tomba il y a près de deux mille ans ; on a retrouvé les restes fragiles de celui dont la disparition fit peut-être planer l'inquiétude sur le village, pendant des mois, comme il arrive tant de fois aujourd'hui. La vie, la mort ont passé là ; dans les huttes comme dans les somptueuses hôtelleries, les traces de foyers subsistent encore.

Mais si la vie et les foyers s'éteignent à Thiverny vers le IV^e siècle de notre ère, ils vont s'allumer bientôt, non loin à St-Leu d'Esseret, et tandis que « les dieux » agonisent, la demeure de l'Éternel sort du roc, comme une petite tige de blé vert qui cherche le soleil.

Cette fois c'est à contre courant que les merveilleuses photographies en couleurs nous font parcourir les siècles : voici la majestueuse abbatiale, encore embellie par le dégagement de sa base, à la fois svelte et vigoureuse, comme une sœur du Mont-St-Michel ; les blessures de la dernière guerre n'ont pu la défigurer ; à travers les frondaisons printanières comme sous un ciel d'hiver, elle dresse vers Dieu sa prière de pierre. Si elle était espagnole ou italienne, comme on courrait la visiter ! mais elle est trop près de nous pour attirer les curieux, et pourtant, que de secrets elle cache ! son plan curieux, déjeté vers la gauche pour qui entre pourquoi fut-il adopté ? pour conserver les deux colonnes, témoins de l'église primitive ? On le croyait jadis ; Les fouilles entreprises lors de la réfection du monument ont révélé que cette église commençait 13 m. plus loin, petite, terminée par une abside flanquée de deux absidioles ; elle était de plan fort régulier. Alors ? Où étaient les piliers ? à l'entrée de l'atrium ? rien ne permet de conclure ; et ces piliers, sont-ils du XI^e siècle ou de l'époque carolingienne ? Ce qui est certain, c'est que l'église primitive elle, est postérieure à la période carolingienne, car, en la construisant, les bâtisseurs découvrirent avec surprise une petite nécropole de l'époque mérovingienne ou du début de l'époque carolingienne, qu'ils respectèrent scrupuleusement. Les fouilleurs de 1955, à leur tour, ont retrouvé ces morts dont les ossements déplacés par les anciens bâtisseurs, avaient été déposés dans la partie préservée des sarcophages seulement un peu resserrés.

Là encore, surprises : l'un des corps, celui d'un homme, s'il était réduit en poussière, conservait d'étonnantes chaussures, échantillon unique d'un modèle reproduit par d'anciennes miniatures : il s'agit en réalité de « chaussettes russes » en cuir, enroulées autour d'une tige qui recouvrait le pied. Dans l'un des sarcophages déplacés au moment de la construction primitive, les fouilleurs ont également trouvé une monnaie de type unique (un seul exemplaire découvert jusqu'à ce jour avait disparu presque aussitôt) que les spécialistes numismates datent des années qui précèdent l'élection de Hugues Capet comme roi de France ; grâce à cette médaille la première église serait datée.

Si l'abbatiale a souffert de bien des guerres (Jacquerie, guerre de Cent Ans, de religion, sans compter la dernière), c'est également par des monnaies, anglaises celles-là, que le grand incendie qui la dévasta est daté des derniers soubresauts de l'occupation anglaise vers 1434. Ainsi peu à peu, se révèle le passé de la noble abbatiale, toujours meurtrie, toujours surgissant plus belle de chaque épreuve. Les fouilles ont également mis à jour des éléments de vitraux, grisailles ou « Bleus de Chartres » ; des vestiges de l'ancien dallage du XV^e et l'antique statue de St-Leu (XIII^e siècle) d'un travail beaucoup plus soigné que l'effigie actuellement honorée.

Promenades dans le Passé, promenades dans notre belle région, les siècles, les sites se mêlent, disparaissent, jaillissent de l'ombre ; des hommes de notre temps vivent dans des cavernes et les monuments bi-millénaires sont plus vaillants que nos modernes habitations ; quelle leçon d'humilité ! quelle leçon aussi que ce manteau d'oubli sur les chefs d'œuvre d'une civilisation qui dût se croire invincible et à jamais glorieuse.

Séance du 11 Décembre 1955

LE MOUVEMENT DES CROISADES EN BEAUVAISIS, VALOIS ET VERMANDOIS

par Mademoiselle Dugas

Quand le 27 novembre 1095, le pape Urbain II, au dixième jour du Concile de Clermont, lança l'ordre de mobilisation européenne contre le péril musulman, il était grand temps d'agir. Depuis quarante ans, le chef d'une horde turque, Toghroubeg le Seljoukide, avait superposé à l'empire arabe un empire turc bien autrement redoutable qui dévorait tout sur son passage. En dix ans, après avoir écrasé à Malazgerd une puissante armée de byzantins et de mercenaires normands, les Seljoukides avaient conquis les trois quarts de l'Asie Mineure, enlevé Jérusalem aux Arabes, Antioche aux Byzantins et pris pied dans Nicée à la faveur de la trahison d'un général byzantin. En 1077, le troisième sultan Seljoukide trempait symboliquement son sabre dans les eaux de la Méditerranée. Devant cette ruée, les Grecs lâchaient pied. On pouvait tout craindre des armées musulmanes déjà installées dans la péninsule ibérique.

Pour écarter le péril, les circonstances paraissaient favorables en cette fin du XI^e siècle. Déjà le puissant empire turc, tel jadis celui de Charlemagne, craquait sous les querelles d'héritiers ; la Perse, la Syrie, l'Asie Mineure étaient toujours aux mains des Seljoukides, mais ces frères, ces cousins ennemis, cherchaient plus à se nuire qu'à s'entraider. Contre un ennemi commun, ils ne sauraient pas faire l'union sacrée.

En appelant les peuples chrétiens occidentaux à la guerre sainte, Urbain II songeait surtout à ces méridionaux déjà entraînés par l'expérience à lutter contre les Arabes d'Espagne et d'Afrique du Nord ; tel Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, ou ces Normands des Deux Siciles, toujours prêts, d'ailleurs, à entreprendre une guerre pourvu qu'elle s'annonçât lucrative, ou bien encore, en Italie, les cités marchandes de Pise et de Gênes, qui, depuis deux siècles, luttaient contre les flottes arabes.

Mais voici qu'à la voix de l'Apostolat répondirent également le Nord, l'Ouest et l'Est. Tandis que le menu peuple se groupait autour de l'ardent prédicateur amiénois Pierre l'Ermite, le duc de Basse-Lorraine, son frère Beaudoin de Boulogne, le comte de Flandre, le comte de Normandie, le comte de Vermandois, de nombreux évêques, dont celui de Beauvais, Roger, et d'innombrables barons, s'organisaient en puissants corps d'armée.

Dans le mouvement des Croisades, notre région allait jouer un rôle important qui se dessine dès la première.

C'est un baron du Beauvaisis, Walter de Breteuil, qui ouvre la marche, se faisant assez curieusement un des chefs de la croisade populaire ; faut-il voir en Walter un aventurier, un ambitieux, préférant, comme César, être le premier dans un village que le dernier dans Rome ? ou une âme généreuse se donnant toute à la protection des humbles ? en tout cas, son expérience fut malheureuse. On sait quel fut le sort de cette croisade populaire, bientôt muée en expédition de pillage. La mauvaise conduite des pèlerins allemands qui s'étaient joints aux nôtres ayant suscité à Nicée une épouvantable bagarre entre les Croisés et les Bulgares, Walter de Breteuil et les autres chefs n'eurent d'autre ressource que de prendre leurs jambes à leur cou pour conserver des dirigeants à leurs hommes. C'était une sage précaution ; aussi, Walter y recourut-il une seconde fois lorsque, arrivés en Asie, nos gens tombèrent dans une embuscade des Turcs, près de Nicée, le 21 octobre 1096. L'Histoire perd Walter de vue à Kitobos, où il avait pu se retirer grâce à son habituel talent de sprinter.

Un autre baron de notre région, Clérambault de Vendeuil (était-il du Vendeuil de l'Oise ou de celui de l'Aisne ? du Beauvaisis ou du Vermandois ?) allait jouer dans la première croisade un rôle encore plus important et plus curieux. En effet, lui et son inséparable, Dreux de Nesle, se joignirent non à l'armée de Pierre l'Ermite, mais à celle d'Emich de Leisingen, chevalier-brigand de Rhénanie, qui, pour se mettre en train, commença son expédition par un massacre des Juifs de Rhénanie ; sans hésiter à prendre d'assaut les évêchés où le clergé avait donné asile aux malheureux israélites. Les étranges pèlerins ayant continué leurs pillages en traversant la Hongrie, le roi de Hongrie résolut de s'en débarasser par la force. Dans le premier engagement, Clérambault parvint à triompher des Hongrois ; mais l'indiscipline de ses troupes ayant fait tourner le combat au désastre, notre sire de Vendeuil, aussi philosophe que celui de Breteuil, pensa que de si mauvais soldats ne méritaient pas un chef tel que lui et résolut de se conserver pour une meilleure cause. Toujours en compagnie de Dreux de Nesle, il s'en fut à Constantinople pour y attendre l'armée des féodaux.

Précisément, l'armée du Vermandois parvint la première dans la capitale de l'empire byzantin ; son chef, le sage Hugues (frère du roi Philippe I^{er}), comte de Vermandois et de Crépy, avait habilement pris le plus court chemin, par l'Italie, et, débarqué à Durazzo, parvint à Constantinople sans autre ennui que « d'être retenu prisonnier » par les Byzantins, disent les chroniqueurs. En réalité, il s'agissait plutôt d'une sorte de liberté surveillée, l'empereur byzantin, Alexis Comnène, préférant sans doute avoir à sa disposition, quand arriverait le gros de l'armée chrétienne, ce très haut personnage, d'humeur conciliante et à qui son titre de fils de France conférait une autorité indiscutée. Bientôt, en effet, le comte de Crépy eut fort à faire ; s'il fut enchanté de voir arriver son ami Godefroy de Bouillon, la concentration des forces « franques » à Constantinople n'allait pas améliorer les rapports entre chrétiens d'Orient et chrétiens d'Occident et chacun des alliés espérait bien, en échange du minimum de garanties, obtenir de l'autre le maximum d'avantages. Il fallut toute la diplomatie du comte de Crépy pour amener ses compagnons à prêter serment d'hommage et fidélité à l'empereur Alexis et à s'engager à remettre celui-ci en possession des territoires dont les Turcs l'avaient dépouillé en Asie Mineure et Syrie, notamment la puissante ville d'Antioche. De son côté, le « basileus » fournissait aux franques une flotte, des troupes auxiliaires, des machines de guerre et des subsides.

Le 18 février 1097, l'armée franque prenait enfin le chemin de l'Asie sur des navires byzantins. Autour du comte de Crépy et de l'évêque de Beauvais, Roger, on voyait Reinold et Payen de Beauvais, Mathieu de Clermont, Walon de Chaumont-en-Vexin, Dreux de Mouchy, Clérambault de Vendeuil, Dreux de Nesle, et bien d'autres chevaliers du Beauvaisis, du Valois et du Vermandois, dont beaucoup allaient mourir en terre étrangère, si loin de leur doux pays, tel le chevalier Matthieu, soldat inconnu de la première croisade, dont Guibert de Nogent, l'ancien moine de St-Germer, l'historien de notre région, raconte la mort héroïquement sainte. Fait prisonnier par les Turcs, sommé d'apostasier, ce bellovaque intrépide demanda jusqu'au vendredi pour y réfléchir ; non point pour gagner du temps, mais pour mourir le jour anniversaire de la Rédemption. L'évêque Roger, lui aussi, mourut de misère en captivité. Walon de Chaumont tomba sur un champ de bataille et le comte Hugues devait un jour succomber à Tarse dans la patrie de St-Paul.

A Nicée, à Dorylée, nos régionaux font brillante besogne et remportent la victoire à la pointe de leurs lourdes épées. Ils réparent sous l'écrasant soleil de juillet deux siècles d'hégémonie européenne au Levant, deux siècles durant lesquels l'avance turque reculera devant les Francs et les Byzantins.

(à suivre).

LA FOIRE FRANCHE SAINT-LAZARE A SENLIS

par M. Vignon

Au moyen-Age, le faubourg Saint-Martin, ou Saint-Lazare, bien placé sur la route du Nord, jouissait d'une certaine importance et d'une sorte d'autonomie ; il possédait sa paroisse, son cimetière, le très important couvent de Saint-Rémy, une ladrerie près de l'église, un autre refuge pour les lépreux au lieu-dit Saint-Lazare (qui devint plus tard hospice puis hôpital général) et, naturellement de nombreuses auberges, des relais de route pour les voyageurs entre Paris et le Nord.

Par l'hospice Saint-Lazare, ce faubourg avait obtenu bon nombre de donations des Rois de France. En 1157, Louis VII accorde à Saint-Lazare une foire avec Justice, Foire Saint-Ladre, commençant à la Nativité de la Vierge et d'une durée de huit jours.

En 1307, Philippe le Bel octroie une nouvelle foire de six jours le samedi après la Saint-Martin. A un moment donné, le maître de Saint-Lazare ne se contenta pas de la présence volontaire des marchands de la ville à sa foire, il entendit les contraindre à s'y rendre ; inutile d'ajouter que ses exigences n'obtinrent aucun succès.

Ces deux foires de Saint-Martin et de Saint-Lazare étaient payantes. En 1484, la ville demanda qu'elles soient franches de toutes impositions ; cette demande restant à l'état de souhait, les Gouverneurs de Senlis profitèrent du passage de François Ier dans leur ville pour demander la concession des deux foires franches de quatre jours. Le roi qui allait à Reims pour se faire sacrer, et qui aimait à obliger, ne pouvait manquer de dire oui ; mais cela ne dispensait pas les magistrats municipaux des nombreuses et coûteuses formalités à remplir.

Dans l'assemblée du 19 février 1515, il est rappelé les promesses du Roi et pour couvrir les frais il est décidé :

« Que les marchands prêteront à la ville les deniers nécessaires et qu'ils leur seront rendus sitôt qu'elle en aura ».

Et ils les prêtèrent.

Henri II, à son tour, accorda deux foires franches (1550), mais cette fois la question des frais fut plus vivement discutée car il avait été décidé « qu'il serait levé deniers sur les habitants de la ville et faubourgs jusqu'à 800 livres pour subvenir à l'affaire de nos dettes ».

A quoi s'opposèrent vivement : Jacques Duquesnot, notaire ; Jean Barthélemy, contrôleur, et Guillaume Sanguin.

Et, toutes démarches faites, en 1571, il se trouva que Senlis n'avait plus de foires, ni les anciennes, ni les nouvelles, et que Charles IX dut accorder trois foires franches à deux jours.

L'inauguration eut enfin lieu en septembre 1573, ces foires se tenaient en trois périodes :

1. - Les lundi et mardi après la fête de Saint-Luc.
2. - Les lundi et mardi après le premier dimanche de Carême.
3. - Les lundi et mardi après la fête de Saint-Jean-Baptiste.

L'ensemble de la foire était éparpillé dans toutes les rues de l'intérieur de la ville dont la place de la Halle était le centre. Gros et petit bétail, mercerie, draperie, vin, cuirs, vannerie et poterie chapellerie, bonneterie, pelleterie, boulangerie, poissonnerie offraient aux Senlisiens tous les plaisirs de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, et ce devait être un plaisant spectacle, haut en couleurs, que ces réunions commerciales.

Mais, en 1578, les administrateurs de St-Lazare obtinrent de Henri III un marché franc, le dernier mercredi, remplacé plus tard par le dernier samedi de chaque mois. Désormais, les Senlisiens tournèrent des regards envieux sur cette partie de leur ville.

En 1611, ils n'y tinrent plus et commencèrent par le déplacement du marché franc de St-Ladre ; une campagne qui devait se prolonger jusqu'en 1627.

Généreusement, on prêtait à l'administrateur de St-Lazare, M de Mazerat, une indemnité annuelle de 60 sols parisis pour le transfert du marché franc à Senlis. Six ans plus tard, l'accord fut

conclu entre le faubourg et la ville. Cette dernière, au lieu de 60 sols, se voyait obligée de verser à titre d'indemnité annuelle 4 livres tournois à la fabrique de l'église St-Martin et huit livres à M. de Mazerat; il ne restait plus à obtenir que :

1. L'obtention des lettres de translation.

2. L'accord avec le fermier général de la cour, les aides, à l'élection de Senlis, pour annuler le bail consenti par le fermier général au faubourg Saint-Martin et le renouveler au profit de la ville de Senlis. Un marché franc n'était pas la propriété d'une ville, mais un prêt consenti par le roi, une location; formalités coûteuses, bien entendu. Ce n'est que le 12 décembre 1623 que parut l'ordonnance royale qui consacrait officiellement cette fameuse translation du marché.

Il y eut ensuite procès quant à la perception des droits, et la translation fut légalement autorisée en octobre 1627. Les démarches pour arriver à ce résultat avaient duré exactement 16 ans; le rôle de la publicité allait commencer; à dix lieues à la ronde de Senlis furent posées des affiches dans les villes, bourgs et villages, pour inviter les populations à venir au marché franc situé place du Pilori (place Lanavit) et s'étendant sur les rues; de la Poulaille, aux Coquilles, aux Gâteaux, de Beauvais, de l'Autre-Monde (rue des Vétérans), du Puits-Tiphaine, du Port-au-Pain (rue aux Fromages) et sur la place aux Charrons (place Lavarande). Il fut question, en 1631, de transférer le marché au vin de la place aux Charrons à la place du Beffroi, mais le quartier de la place aux Charrons poussa de tels rugissements que les choses en restèrent là. Peu à peu, cependant, les marchés francs, si importants pour Senlis, disparurent, tués par l'amélioration des routes et l'avènement du chemin de fer au XIX^e siècle.

Avant 1900, il existait encore une sorte de marché franc, le premier mardi de chaque mois: quelques animaux offerts aux amateurs Porte Compiègne. Chaque après-midi, le mardi, on vendait du blé sur la place de la Halle; ces vestiges du passé disparurent après la guerre de 1914-1918.

On pourrait s'étonner de ne pas trouver un mot dans cette étude, sur la foire St-Rieul. Il est probable qu'elle fit partie d'une des trois accordées par Charles IX en 1571; longtemps installée place St-Frambourg, elle fut transférée à la Porte de Compiègne à la suite d'une épidémie de choléra à Senlis en 1852.

Pendant tout le XIX^e siècle, le marché fut maintenu au centre de la ville; on lui sacrifia même, hélas, le beffroi, accusé de tenir trop d'espace sur la place de la Halle; mais si les Senlisiens perdirent là un très précieux témoin de leur Histoire, ils ne gagnèrent pas beaucoup de terrain et, les 9 et 16 janvier 1881, eurent lieu les élections municipales avec, au programme, le transfert du marché dans l'ancienne église Saint-Pierre et sur la place y attenante.

Le 31 mars, par suite d'une discussion concernant ce transfert, sept conseillers municipaux démissionnèrent; ils furent réélus le 15 mai et, le 30 juin, tout le conseil municipal démissionnait; la presse locale se mêlait de l'affaire et la lutte entre « Pierristes » et « Anti-Pierristes » prenait des allures d'incendie ou d'épopée.

Après une fiévreuse série d'élections, de démissions et de réélections, les « Pierristes » l'emportèrent enfin, le 18 décembre 1881, à la grande joie des commerçants du quartier de la Licorne.

En 1955, la question se pose à nouveau: où transporter le marché Saint-Pierre?

Par suite des travaux de consolidation et d'embellissement, l'intérieur du monument doit être libre. Une fois restaurée, cette belle église mérite mieux que de figurer comme salle d'exposition de légumes ou de poissons frais... mais que faire pour conjurer cette crise de logement externe?

Espérons que Saint-Pierre, du haut du Paradis, nous tirera de ce mauvais pas.



